



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 21 MARS 2024

Le directeur de cabinet

*Destinataires in fine*

Réf : MT/2024-03/9041

Par courrier en date du 19 décembre 2023, vous avez appelé mon attention sur votre demande d'effectifs supplémentaires pour Météo-France, alors que se termine le plan de restructuration qui avait été décidé en 2018.

Vous appuyez votre demande d'agents supplémentaires sur le besoin de moyens pour opérer dans de bonnes conditions la chaîne opérationnelle de prévision et plus largement pour combler des postes vacants dans différents services.

Comme vous le soulignez, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Christophe BECHU, est particulièrement attentif aux missions que porte Météo-France et à son bon fonctionnement. Après plus de dix années de baisse des effectifs, c'est ce qui l'a conduit, suite aux propositions de la Présidente-directrice générale de l'établissement, à décider d'augmenter le plafond d'emploi de 48 ETP au total sur 2023 et 2024, pour répondre à des besoins précis, notamment le renforcement de l'école nationale de la météorologie et des recrutements par concours, qui ont doublé entre 2021 et 2023.

Concernant plus spécifiquement la mise en place de la nouvelle organisation de la chaîne de production de l'établissement, des adaptations importantes par rapport au projet défini en 2018, ont déjà été apportés par la direction de Météo-France dans le cadre du dialogue social : non introduction des astreintes dans les services de prévision, augmentation du nombre de prévisionnistes dans les directions interrégionales de métropole de 57 ETP, possibilités renforcées de correction de la base de production, etc.

Le dialogue social étroit qui existe aujourd'hui doit se poursuivre pour aboutir aux meilleures solutions techniques et organisationnelles possibles afin de permettre à Météo-France de maintenir un haut niveau de technicité et une capacité à répondre aux nouveaux besoins et enjeux. La recherche de la meilleure complémentarité entre apport du progrès technique et expertise humaine des prévisionnistes doit permettre à Météo-France de rester une référence dans son domaine. Les 573 postes de prévisionnistes prévus par l'établissement marquent cette importance attachée à l'expertise humaine.

Je vous rappelle toutefois que la baisse des effectifs au cours des 10 dernières années a concerné l'ensemble de la sphère publique qui a connu des évolutions importantes dans son organisation territoriale et son organisation de travail. Les effectifs pour 2024 sont maintenant fixés en loi de finance et le contexte national actuel de tension sur le déficit public va rendre plus difficile toute augmentation d'effectifs pour 2025.

Vous évoquez par ailleurs l'existence de postes vacants dans les services informatiques, climatologiques ou de maintenance. De nombreux services de l'Etat et du ministère rencontrent des difficultés de recrutement, dans un contexte de départs en retraite nombreux et de tensions sur le marché du travail. La nouvelle campagne marque employeur que vient de lancer le Ministère vise justement à renforcer son attractivité et celui de ses opérateurs. Cela pourra venir renforcer les actions déjà mises en place au sein de Météo-France et qui ont permis de réaliser 180 recrutements externes hors concours en 2023.

Je reste très attentif aux évolutions de Météo-France et je sais la Direction générale de l'établissement, avec ses équipes, pleinement mobilisée pour réussir les évolutions nécessaires, dans le cadre d'un dialogue social étroit.



Philippe VAN DE MAELE

Destinataires

- CGT
- FO
- CFDT
- Mme Virginie SCHWARZ, Présidente-directrice générale de Météo-France